



Exceller dans la synergie

Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB)

N° Financement : IDA H7270

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° C14/2018/IDA /FASBagré/CT-FCP/MEBF/DG/SG/DAF

Étude de référence sur les Fonds à Coûts Partagés et Cash Transferts aux micros, petites et moyennes entreprises dans la zone du Pôle de Croissance de Bagré au Burkina Faso

Le Burkina Faso a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement dans le cadre du financement additionnel du Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des contrats relatifs à la réalisation d'une enquête de référence sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des associations professionnelles de MPME dans les régions du Centre-Est et du Centre-Sud du Burkina Faso. L'objectif recherché à travers cette étude est d'établir une situation de référence des cibles appuyées ou visées par le programme de Fonds à Coûts Partagés et de Cash Transferts principalement en termes de création d'emplois par des entreprises agricoles et non agricoles.

Afin d'atteindre l'objectif assigné, l'enquête couvrira l'ensemble des communes d'interventions du programme Fonds à Coûts Partagés et Cash Transferts à savoir Bagré, Bané, Bittou, Boussouma, Garango, Gomboussougou, Tenkodogo, Zabré et Zonsé. En outre, elle va concerner un échantillon de trois groupes distincts de MPME et un groupe d'associations professionnelles comprenant :

- 400 bénéficiaires du Fonds à Coûts Partagés (FCP) ;
- 400 bénéficiaires du Cash Transferts (CT) ;
- 400 non-bénéficiaires (NB) d'aucune des subventions susmentionnées ;
- Environ 30 associations professionnelles de MPME, bénéficiaires du Fonds à Coûts Partagés et du Cash Transferts.

Le bureau d'étude qui sera retenu collectera les données sur support électronique à l'aide de tablettes, via le logiciel "SurveyCTO" et de l'internet. La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) fournira les tablettes, mais le bureau d'étude prendra en charge tous les coûts liés au logiciel, au serveur (environ 99 \$US) et à la souscription à des volumes de données Internet suffisants pour permettre à chacun de ses enquêteurs de synchroniser les données à partir du terrain. Les données à collecter comprendront, entre autres, des informations sur les caractéristiques des groupes cibles ci-dessus mentionnés, l'engagement et le leadership du chef d'entreprise dans sa communauté, le genre, la structure de gouvernance, les activités, les mécanismes de fourniture de services et les performances des associations professionnelles.

Le délai d'exécution maximum est de 120 jours calendaires, à compter de la date de notification, soit 17 semaines, y compris les délais de soumissions des livrables.

Le Directeur Général de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso invite les consultants (bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission, notamment :

- Avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre d'enquêtes quantitatives et qualitatives complexes à large échantillon (au moins 2 000) au Burkina Faso ;
- Avoir une expérience prouvée dans la mise en œuvre d'enquêtes pour des évaluations d'impact expérimentales est indispensable ;
- Avoir une expérience antérieure dans des enquêtes d'entreprises et associations professionnelles (y compris entreprises agricoles) au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest francophone est un plus ;
- Avoir une expérience antérieure dans la conduite d'enquête utilisant des outils électroniques (tablettes et internet) est indispensable ;
- Avoir des leaders d'équipe ayant une bonne connaissance de l'environnement des affaires au Burkina Faso ;
- Disposer d'une base de données d'enquêteurs qualifiés et expérimentés, de superviseurs et de consultants seniors spécialisés dans les entretiens qualitatifs individuels et par focus groupes et ayant une expérience préalable dans la collecte de données au Burkina Faso ;
- Avoir une expérience de collaboration similaire avec les structures partenaires et gouvernementales concernées, notamment la Banque mondiale, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ou autres organismes similaires.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission, notamment :

- une présentation générale du consultant (expérience et qualifications) ;
- une présentation des expériences en formations dans le domaine sollicité.

Les candidats présenteront leurs références similaires conformément au modèle type (annexe 1) téléchargeable sur le site WEB de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (www.me.bf) ou disponible au service passation des marchés de la MEBF. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Ne seront prises en compte que les expériences similaires des cinq (05) dernières années (de 2013 à 2018) étayées par les pages de garde et de signature des contrats et une copie des attestations de bonne fin d'exécution.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection Fondée sur les qualifications du Consultant » en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, version de janvier 2011, révisées en juillet 2014.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : « Bureau du spécialiste en passation des marchés, deuxième étage du siège social de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), sis au 132, Avenue de Lyon, 11 BP 379 OUAGADOUGOU 11 BURKINA FASO ».

Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français et déposées physiquement en trois (03) exemplaires sous plis fermés au : « Bureau du spécialiste en passation des marchés, deuxième étage du siège social de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), sis au 132, Avenue de Lyon, 11 BP 379 Ouagadougou 11, au plus tard le **18 juin 2018 à 09 heures 00.**

L'enveloppe extérieure de l'offre devra porter la mention suivante : « ***Manifestation d'intérêt pour Étude de référence sur les Fonds à Coûts Partagés et Cash Transferts aux micros, petites et moyennes entreprises dans la zone du Pôle de Croissance de Bagré au Burkina Faso*** ».

Conformément au manuel de procédure de la MEBF, le Règlement des différends sera soumis au Comité Interne de Règlement des Différends de la MEBF (CIRD/MEBF). La saisine dudit comité doit être faite dans les 5 jours ouvrables suivant la publication de l'avis ou des résultats.

NB : En cas de présomption de faux et usage de faux dossiers, la MEBF se réserve le droit de transmettre les dossiers concernés à l'ARCOP pour suite à donner. La MEBF se réserve aussi le droit d'annuler le processus d'appel à manifestation d'intérêt et de rejeter toutes les soumissions, à tout moment avant l'attribution du Contrat, sans encourir pour autant une quelconque responsabilité vis-à-vis du (des) candidat(s).

Le Directeur Général

Lancina KI